J. SAFRA SARASIN

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JSS Sustainable Equity - European Smaller Companies, Classe d'actions Y EUR dist

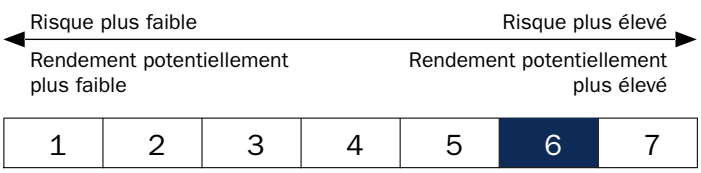
un compartiment de JSS Investmentfonds II (ISIN : LU1859217355)

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- JSS Sustainable Equity - European Smaller Companies (le « Fonds ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 de ce dernier.
  Le Fonds intègre les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement afin de réduire les expositions controversées, d'aligner le portefeuille sur les normes internationales, d'atténuer les risques de durabilité, d'exploiter les opportunités émanant des tendances ESG et d'obtenir un point de vue plus éclairé sur les participations du portefeuille.
  Le Fonds entend limiter les risques et exploiter les opportunités qui découlent des mégatendances liées au thème de la durabilité (raréfaction des ressources, transition démographique, changement climatique, responsabilité, etc.). À cet effet, le Fonds exclut systématiquement les émetteurs exposés à des activités controversées telles que détaillées dans les « JSS standard exclusions » (exclusions standard de JSS) décrites au chapitre 3.1 du prospectus du Fonds. Plus de 90% des actifs du Fonds doivent bénéficier d'une Notation ESG JSS. Une approche « best-in-class » ou de filtrage ESG positif est alors utilisée afin de construire un univers d'investissement qui regroupe les émetteurs présentant les performances ESG les plus robustes. Ce processus devrait permettre de réduire d'au moins 20% l'univers d'investissement constitué de tous les émetteurs pour lesquels des données sont disponibles.
- Le Fonds investit soit directement (au moins 67% des actifs), soit indirectement dans des actions de petites entreprises qui sont domiciliées en Europe, ou, dans le cas de sociétés holding, qui détiennent essentiellement des participations dans des sociétés domiciliées en Europe.
- Le Fonds est géré activement et n'a pas vocation à répliquer un quelconque indice. Il utilise toutefois l'indice MSCI Europe Small Caps NR comme indice de référence (l'« Indice de référence »).
- Les petites capitalisations désignent les sociétés se situant dans les 35% inférieurs de l'univers des actions en termes de capitalisation boursière ajustée du flottant au moment de l'investissement. Le Compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets dans des micro-capitalisations. Les micro-capitalisations désignent les sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 300 millions EUR au moment de l'investissement.
- En outre, le Fonds prend en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, ou durabilité) à chaque étape du processus d'investissement.
- En général, la majorité des positions au sein du Fonds entrent dans la composition de l'indice de référence. Afin d'exploiter des opportunités d'investissement spécifiques, le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner de manière discrétionnaire des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. En outre, le Gestionnaire d'investissement prend en compte des considérations de durabilité pouvant conduire à l'exclusion de composantes investissables de l'indice de référence.
- Les participations et leurs pondérations au sein du portefeuille du compartiment s'écarteront des pondérations des titres inclus dans l'Indice de référence ; par conséquent, les rendements du compartiment peuvent s'écarter de la performance de l'Indice de référence.
- Les actions du Fonds peuvent être rachetées ou converties tout jour ouvré.
- Cette classe d'actions distribue généralement ses revenus aux investisseurs en août (pour autant que des revenus aient été générés et que les exigences du prospectus soient respectées).

Profil de risque et de rendement



- La catégorie de risque et de rendement mentionnée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le Fonds a été classé dans la catégorie de risque 6 dès lors que, conformément à sa politique d'investissement, la valeur de ses investissements peut fluctuer de façon importante. Par conséquent, le rendement escompté et le risque de perte potentiel peuvent être élevés.
- Si un émetteur de titres ou, dans le cas d'opérations sur produits dérivés, une contrepartie se trouve en situation de défaut de paiement, cela affectera négativement la valorisation de l'actif correspondant du compartiment.
- Les investissements dans des secteurs de croissance ou dans des petites et moyennes entreprises peuvent également impliquer un risque de cours relativement plus élevé.
- Le fonds détient suffisamment de liquidités et d'investissements qui peuvent être vendus en un jour dans des conditions de marché normales. Toutefois, il peut également détenir des investissements moins liquides. Les outils de gestion des liquidités mis en place par le fonds ainsi que les dispositions prises en matière de fréquence des transactions sont appropriés au regard de sa stratégie d'investissement et de ses actifs sous-jacents.
- Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements réalisés par le Fonds.
- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur un an	
Frais courants	0.95%

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	néant

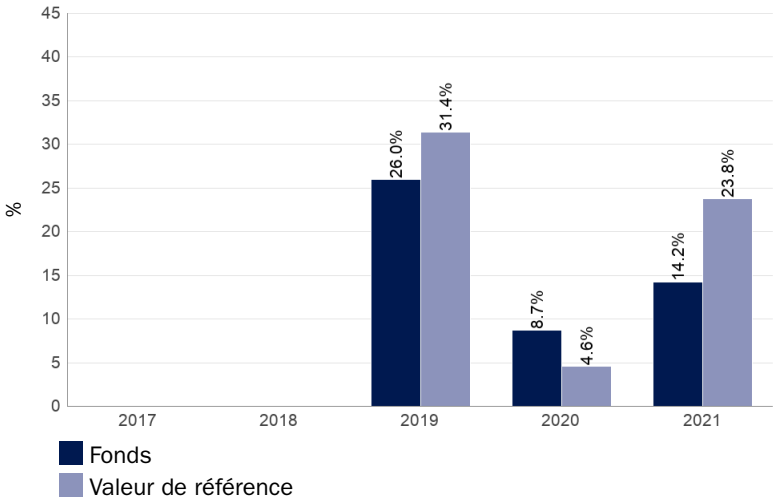
Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants se basent sur les données de la période de 12 mois clôturée en Juin 2022 et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les frais relatifs aux transactions de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie applicables à l'acquisition ou à la cession d'autres fonds.

De plus amples informations sur les frais sont disponibles au chapitre « Commissions, frais et régime fiscal » du prospectus.

Performances passées



- La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs à escompter.
- Lors du calcul de la performance, les commissions et frais éventuellement prélevés au titre de la souscription et du rachat d'actions ne sont pas pris en compte.
- Le Fonds a été lancé en 2018 et cette classe d'actions en 2018.
- La performance passée est calculée en EUR.

Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds II, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarasin.ch/funds.
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds II ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- Le document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds JSS Investmentfonds II. Le prospectus et les rapports réguliers sont produits pour l'ensemble du fonds JSS Investmentfonds II.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds II ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds II ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds II lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS Investmentfonds II peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse http://fundmanagement-lu.jsafrasarasin.com/internet/fmlu. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération si un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.